Villages

bulletin d'informations municipales

JUILLET 2020

P.2 > Edito

P.3 > Conseil Municipal

P.5 > Travaux

P.6 > Vie locale

P.10 > Vie des enfants

P.12 > Vie associative

P.14 > Environnement

P.16 > Intercommunalité

P.18 > Divers

Chers amis fillingeoises et fillingeois,

Merci d'avoir participé à l'élection de votre conseil municipal. Merci bien sûr à celles et ceux qui ont manifesté par leurs votes, leur confiance dans notre équipe. Merci aux concitoyens qui ont fait un autre choix, d'entendre notre engagement à respecter leurs différences et à travailler pour eux en toute équité. Merci à toutes et à tous d'avoir traversé cette période étrange, et confinés avec sérénité, calme et discipline.

Merci au destin de ne pas avoir durement frappé notre village par la maladie. Nous avons et avons eu des malades, mais à ma connaissance aucun décès dont la cause est le covid19. Merci aux soignants, nombreux à Fillinges, qui ont tenu leur place et qui n'ont écouté ni leur peur ni leur fatigue pour nous venir en aide.

Merci à nos bénévoles, couturières de talent qui ont travaillé gratuitement pour parer au plus pressé en fabriquant blouses et masques pour le CHAL. Merci à nos médecins de ville qui ont tout mis en œuvre pour jouer leur rôle au plus près des gens.

Merci aussi à tous ceux que l'action professionnelle a conduit à poursuivre leur service à tous, à la caisse des magasins d'alimentation, à la pharmacie, à la station-service …

Merci à nos professeurs des écoles qui n'ont pas ménagé leur peine pour organiser l'école à distance et réorganiser leur classe à la reprise.

Merci enfin au personnel communal, aux écoles, dans les bureaux, aux services techniques, qui ont tenu leur place et agi pour faire face à ce moment inédit.

Pourquoi tant de mercis ?

Peut-être parce que la reconnaissance de l'autre, la civilité et le sentiment de l'utilité des autres sont les pierres angulaires de toutes civilisations. La magie technologique et consumériste du temps présent nous éblouit et nous rend aveugles et sourds aux essentiels sans lesquels aucun progrès humain n'est possible.

Ce temps de parenthèse nous a tous fait réfléchir, sur nos habitudes, sur nos choix de vie, sur notre organisation sociale. La solidarité, l'entraide, l'attention aux autres ont regagné du terrain. Serons-nous capables, le calme revenu, le temps du danger écarté, de mettre un peu plus de tout cela au cœur de nos vies ? Pas plus que vous je ne sais répondre à cette question, mais je souhaite, avec toute mon équipe œuvrer et agir avec vous dans ce sens.

Le danger, s'il est moins présent que ces derniers mois, reste réel. Ainsi, même si comme vous j'aspire à reprendre une vie sociale plus « normale », autant par devoir que par conviction, je voudrais vous appeler à faire preuve de prudence, de précautions, au quotidien afin qu'au plus vite nous rangions ces moments sur l'étage des souvenirs désagréables, même s'ils furent porteurs d'enseignements précieux.

Ce journal a été réalisé dans ce contexte particulier et dans le moment de réorganisation institutionnel grandement perturbé par les reports des calendriers électoraux, je vous prie donc de le regarder avec compréhension. Pour autant, j'espère que vous y trouverez un reflet intéressant de la vie de notre cher Fillinges.

Soyez assurés, en tous cas, que votre nouvelle assemblée communale et sa municipalité sont en place et se sont remises au travail avec enthousiasme, engagement et énergie.

Bel été à toutes et à tous, prenez soin de vous et des autres, restons vigilants et tout ira pour le mieux.

Rédaction :
Le conseil municipal
et le service communication
Directeur de la publication
Bruno Forel
Juillet 2020
Mise en page et impression :
Imprimerie Uberti-Jourdan

Vos nouveaux élu(e)s

Bruno FOREL
Maire

Paul CHENEVAL
1er adjoint

Marion MARQUET
2ème adjointe

Olivier WEBER
3ème adjoint

Alexandra DEVILLE
4ème adjointe

Pascal BOUVET
5ème adjoint

Isabelle ALIX
6ème adjointe

Jacqueline GUIARD
Conseillère déléguée

David Abbe-Decarroux

Guersande Berthet

Lilian Bourgeois

Franck Cacheleux

Alexia Cheneval

Gaëlle Dubois

Catherine Frioll Abdallah

Abdellah Lahouaoui

Laurent Mansay

Christophe Ourdouillié

Erika Perret

Muriel Salou

GROUPE D'OPPOSITION

Stéphanie Balfroid

Guillaume Haase

Christophe Reigneau

Mise en place du conseil municipal

Les élections municipales se sont tenues du dimanche 15 mai, à l'issue du vote, la liste conduite par Monsieur Forel a remporté 886 voix et la liste conduite par Monsieur Haase 298 voix. C'est après plusieurs semaines d'attente, tous confinés à domicile, que le dimanche 24 mai le conseil municipal a enfin pu s'installer. Dans le respect des nombreuses règles sanitaires du moment, installés dans la salle des fêtes, toutes et tous masqués et à bonne distance, les élus ont procédé à l'élection du maire à bulletin secret.

La vie municipale de la commune va donc pouvoir, autant que faire se peut, reprendre le cours des choses.

Au sein de la vie communale, il existe plusieurs sortes d'organismes (commissions, conseils, syndicats...) dans lesquels siègent des conseillers municipaux. Au sein même de la mairie, des commissions municipales sont constituées d'Adjoints et de Conseillers municipaux. Ces groupes de travail se réunissent pour étudier les dossiers avant leur présentation au conseil municipal, leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Le Maire est Président de droit de chaque commission.

À Fillinges, nous comptons 8 commissions :

- **La commission urbanisme**, a le plus souvent pour rôle d'observer des projets de construction et aussi de suivre l'élaboration du document d'urbanisme prescrit par la commune (plan local d'urbanisme – PLU) et du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial).
- **La commission enfance et jeunesse**, veille à l'organisation et au bon fonctionnement des écoles et des services périscolaires de la commune. Elle réfléchit également sur les actions en faveur de l'enfance et la jeunesse, et la gestion des cr^ches en intercommunalité.
- **La commission voirie et aménagements**, veille à l'entretien et l'aménagement des parties communales du réseau routier, afin d'améliorer et sécuriser le territoire. Elle travaille en relation avec le département pour tous les projets d'aménagements.
- **La commission développement durable, forêt et agriculture**, qui travaille sur la politique communale environnementale. Elle suivra également les démarches environnementales dans le domaine de l'intercommunalité : espaces naturels sensibles, contrat de rivière
- **La commission bâtiments, énergie et réseaux**, suit l'entretien, la construction des bâtiments. Elle assure également la gestion des réseaux d'eau et d'électricité et la fibre.
- **La commission vie publique**, traite la vie des associations, des problèmes sociaux, de la gestion de la concertation, des demandes citoyennes, du développement de toutes les questions commerciales et industrielles.
- **La commission communication et évènements**, élabore et définit la stratégie et les outils de communication. Elle organise les évènements et fêtes communales.
- **La commission culture** gère la culture, la médiathèque et son espace d'exposition, les initiatives de portée culturelle et participe activement à la politique culturelle intercommunale.

Installation du Conseil Municipal

« L'élection du maire et des adjoints à laquelle nous venons de procéder, marque enfin le début de la mise en route de l'équipe municipale. La campagne qui a conduit au choix des femmes et des hommes qui mèneront la destinée de Fillinges s'est déroulée dans un esprit républicain de qualité. J'en remercie tous les Fillingeois, les membres de ma liste comme ceux de la liste alternative. C'est l'essence même de la démocratie de permettre de confronter, dans le dialogue courtois, entre propositions différentes, mais que ces propositions parfois même opposées s'évaluent dans le respect des hommes et des femmes qui les soutiennent. C'est l'honneur de notre commune et c'est sans doute, un petit peu cela la qualité de vie à Fillinges, cette capacité à vivre ensemble, à penser parfois différemment mais à se respecter au-delà des différences. Je veux le croire en tout cas !

Je voudrais adresser un message, à tout le monde, à tous les élus qui sont ici, pour dire que, quoiqu'il advienne, nous sommes, le temps d'élection terminé, les élu(e)s de tout le village et nous devons agir dans l'intérêt général, dans l'intérêt de tous. Les points de vue que nous avons défendus ont eu lieu d'être arbitrés par le choix du suffrage universel. Il est logique que la majorité conduise le programme qu'elle a proposé et conduise les affaires dans le sens qui est celui qu'elle a proposé. Pour autant, il est très important que ceux qui portent d'autres voix de la commune, soient représentés dans toutes les instances de la commune, c'est à dire les instances d'élaboration, et aucune des commissions communales ne sera fermée aux membres de cette équipe. Nous leur ferons toute la place nécessaire pour que leur expression puisse être entendue. A ce sujet, je voudrais rappeler un fait assez important me semble-t-il, l'expérience le montre, si le conseil municipal est une assemblée ouverte où le dialogue est possible, il n'est pas et ne peut pas devenir le lieu d'élaboration des politiques qui sont menées dans chacune des décisions que nous aurons à prendre. J'insiste fortement sur l'importance du travail dans les commissions, j'incite les adjoints qui viennent d'être élus à être très attentifs à une organisation de commission efficace et qui permette que les problèmes et les sujets soient abordés jusque dans le détail, c'est dans les commissions que l'on peut aller aussi profondément. Un conseil municipal qui communément a 19 à 20 points d'ordre du jour ne peut fouiller tous les détails.

Enfin, dernière adresse à la liste alternative, en précisant que cette volonté de dialogue doit évidemment rester dans l'esprit constructif et loyal. Ce que je considère comme étant la loyauté, c'est simplement que les positions défendues dans les commissions génèrent un vote correspondant. En d'autres termes, si pendant une commission une proposition n'emporte pas l'adhésion de la liste minoritaire, il est logique qu'elle vote contre lors de la présentation au conseil, en revanche si elle participe activement et approuve les décisions pendant l'élaboration du projet, pour moi il est logique qu'elle les soutienne. Cela reste votre choix évidemment, mais je dis par avance, ma vision de la démocratie communale.

J'espère que les temps qui sont devant nous, qui ne sont pas simples, seront affrontés et gérés ensemble, d'une manière telle que chacun soit respecté dans son opinion, mais où nous fassions tous un effort particulier pour faire communauté, faire village, face aux difficultés et je crains qu'elles soient nombreuses. Il semble que le danger de la maladie, pour l'heure, soit un peu en recul, on peut s'en réjouir, souhaiter que cela dur, sans en être sûrs, en revanche il est très clair que les conséquences de ce qui vient de se passer seront importantes pour un bon nombre d'entreprises, d'employés, sur l'économie qui fait la vie de tous les jours d'un certain nombre de nos fillingeois. Il faudra donc être attentifs et au besoin réactifs. On l'a vu aussi, la situation a de l'impact sur la vie de nos enfants, les enfants, l'école sont une des parts importantes de la vie communale. Là encore il nous faudra faire preuve de responsabilité pour tenter de construire tous ensemble les bonnes réponses, les réponses de la raison, les réponses d'un avenir plus joyeux que ce que ces derniers mois nous ont offert. Je compte sur vous toutes et tous pour réussir, j'y participerai à ma place et je le répète avec force. J'estime que ma place est celle d'un serviteur, serviteur des fillingeois, serviteur de votre travail, j'espère m'en montrer digne. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez faite, je crois que nous devons ces mêmes remerciements à la confiance que nous on fait les fillingeois et nous avons six ans de travail. Ce sera six ans de bonheur, parce qu'il y a du bonheur dans ce travail, mais ce sera six ans d'efforts, chacun ici doit en être conscient.

Je m'aperçois, en terminant cette petite intervention, que j'ai oublié, et cela m'embêterait de ne pas le signaler, j'ai oublié d'adresser un remerciement tout particulier aux élus, qui dans les six dernières années ont consacré du temps, de l'énergie et des efforts pour mener le mandat précédent, et qui ne se sont pas représentés, qui ont décidé de faire autre chose, tant, là aussi, pour ceux qui étaient à l'époque dans une liste alternative que pour ceux qui étaient dans notre liste. Je veux que nous ayons l'occasion de leur adresser des remerciements plus formels et je dois dire que je regrette un peu que la situation ne nous permette pas de faire de ce moment, un moment un tout petit peu plus joyeux, parce que même si ce n'est pas facile, même s'il y a du travail et de l'effort, je crois fermement que tout se fait mieux et plus efficacement dans la bonne humeur et la convivialité. Ce ne sera pas possible ce soir, mais dès que cela sera possible, nous nous rattraperons autant que faire se peut, je vous en fais la promesse. »

Dans les coulisses de la médiathèque

La transformation de notre bibliothèque municipale en une médiathèque près du parc de La Sapinière était une occasion unique d'offrir une offre culturelle supplémentaire aux habitants de la commune. Avec l'aide de nos deux bibliothécaires, du réseau Idélire de la CC4R et de la situation privilégiée du local réaménagé, nous allons créer un lien entre les différentes générations. Les écoles élémentaire et maternelle, la crèche et les habitants, venaient déjà régulièrement profiter de la bibliothèque. Grâce à cette médiathèque, nous augmenterons considérablement nos offres pour tous les publics et allons créer un point de rencontres culturelles.

Elle est composée d'une salle de lecture, d'une salle de travail informatisée, d'une salle de conférence et d'expositions, d'une salle de jeux vidéo, d'un espace café détente, de 2 salles de musique et d'un espace de projection de films pour les écoles. Des salles de travail sont aménagées pour le personnel et les bénévoles de la médiathèque. A l'extérieur, côté parc, des gradins ont été créés pouvant accueillir des représentations de théâtre, des lectures de contes ou de poésies, dans un cadre bucolique.

Les travaux sont bientôt terminés, nous serons prêts pour la rentrée de septembre. Il ne reste que quelques agencements intérieurs et l'aménagement des espaces verts. Nous avons inclus dans ces locaux l'agence postale communale, le bureau de la police municipale et une salle de réunion polyvalente.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé, de près ou de loin à ce projet compliqué, nous espérons que le résultat fera le bonheur de tous les usagers, petits et grands !

La halle s'installe

La commune a mis en route un projet de halle commerciale pour offrir une opportunité supplémentaire aux fillingeois de faire leurs achats alimentaires sur la commune. Vous trouverez des commerces qui viendront enrichir l'offre du Pont de Fillinges, dans un site que nous avons voulu attractif, sécurisé et facile d'accès grâce au parking attenant.

Ce nouveau projet est destiné à des commerces ouverts sur l'extérieur. Il recevra la pizzéria et la rôtisserie, qui sont déjà présents et d'autres commerces choisis par un appel d'offres lancé dès fin juin. La construction a été suivie par Olivier Poulet, architecte à Fillinges, en lien avec la municipalité, le directeur des services techniques, Loïc Baudry et les services administratifs.

La halle appartient à la commune qui louera les emplacements avec des baux commerciaux. Les différents lots seront aménagés par les commerçants eux-mêmes. Les travaux ont été réalisés en majorité par des entreprises locales : Chioso pour la maçonnerie, Roux pour la charpente et la couverture, Carme et Gros pour l'électricité, Ferrand pour les terrassements, Benoit Guyot pour la plomberie. Le bureau d'étude Fillingeois Uguet s'est occupé de la liaison entre cette halle et tous les abords, parking compris.

Un arrêt de bus couvert est prévu pour l'attente des différents usagers des transports en commun et surtout de la nouvelle ligne n°5 en direction d'Annemasse et du CHAL. Un WC public automatique à également été intégré à l'édifice. Le cheminement piétonnier et les aménagements des espaces verts ont été pensés pour une parfaite intégration paysagère.

Avec l'arrivée prochaine de la voie verte cyclable, un garage à vélos sécurisé et un aménagement sont prévus côté Menoge, nous souhaitons que ce quartier soit propice à la promenade, aux rencontres et aux achats de première nécessité.

8 mai... oui mais...

Il était une fois le 8 mai 2020, cette année le monument aux morts a connu une cérémonie pas comme les autres. En pleine crise sanitaire, ce 75ème anniversaire de la commémoration du 8 mai 1945 s'est fait en comité réduit. La traditionnelle commémoration s'est tenue sans public, le chant des oiseaux a remplacé les mélodies de l'orchestre d'harmonie municipal. Malgré un présent lourd, pour lequel nous menons également tous un combat, certes différent de celui de nos aïeux, le passé ne doit pas être oublié. Ce devoir de mémoire doit être perpétué, il est important d'honorer celles et eux qui se sont battus pour nos libertés.

Monsieur le Maire, Bruno Forel - accompagné de Paul Cheneval, 1er adjoint, Pierre Berger, correspondant défense et de Claude Paulme, porte-drapeaux - a lu le discours du Président de la République, procédé au dépôt de gerbe, puis la minute de silence a étrangement résonné dans le chef-lieu désert.

Des blouses pour le CHAL : les couturières solidaires de Fillinges

Le 28 mars, le CHAL et trois autres structures hospitalières (hôpitaux du Léman, du pays du mont Blanc, et Dufresne Sommellier) lançaient un appel. Pour faire face à l'épidémie, les hôpitaux consomment 3 à 6 fois plus de blouses que d'habitude, et ces trois établissements ont rapidement du trouver 2000 surblouses supplémentaires en un mois. En effet les surblouses qu'ils utilisent sont jetables et ont rapidement manquer. En dehors des sentiers battus de l'administration et l'Etat, une généraliste de Haute-Savoie à alors l'idée de faire appel aux talents locaux et à la solidarité pour pallier à la pénurie, en remplaçant les blouses jetables produites industriellement par des blouses en tissu qui auraient l'avantage de pouvoir être réutilisées et d'être fabricables par n'importe quelle couturière bien équipée.

Le 31 mars un collectif s'est formé autour de quelques volontaires et commence à s'organiser. Le petit groupe va rapidement s'étoffer et recruter dans tous les villages alentours.

Rien n'est laissé au hasard, le tissu est fourni par le CHAL et découpé gracieusement par la société Decathlon, un patron est diffusé sur internet, des groupes locaux sont constitué avec des responsables chargés de fournir le travail et le tissu aux bénévoles et de collecter les blouses confectionnées. Une organisation éclair, car il s'agit de fournir 2000 blouses en dix jours. Un défi que vont relever 530 bénévoles dans toute la Haute-Savoie, dont 12 à Fillinges.

Elles ont sorti leurs machines à coudre, leurs fils, leurs aiguilles, leur paire de ciseaux et leur savoir faire pour soutenir le personnel de l'hôpital. De nombreux conseils, des astuces, et des photos ont été échangés pendant ces quelques jours de couture intense durant lesquels le temps était compté. Mais la bonne humeur l'entraide et le dévouement ont su surmonter tout les obstacles et c'est avec fierté que les couturières fillingeoises ont remis le 29 avril à l'hôpital les 92 blouses qui leur étaient assignées. Une goutte d'eau mais de celles qui font les rivières puisque c'est finalement 2650 unités qui ont confectionnées dans toute la Haute-Savoie et livrées aux hopitaux fin avril.

Pour en savoir plus :
facebook.com/groups/654286668703988/

Un 13 juillet au balcon !

Cette édition 2020 est très particulière, le covid nous a empêché de se réunir et de passer de bons moments avec nos familles et amis durant de longues semaines.

De nombreuses manifestations et événements ont été annulés ou reportés. Dans cette situation exceptionnelle nous avons tenu à vous éblouir en vous offrant malgré tout notre traditionnel feu d'artifice pour l'immanquable Fête Nationale. Une manière pour nous de rester uni mais sans se regrouper. L'actualité nous interdit à ce jour de se réunir pour notre tant attendu bal du 14 Juillet. Le 13 juillet à 23h00, les feux seront tirés depuis le chef-lieu. Nous avons pris nos dispositions pour que ceux-ci soient visibles, nous l'espérons, de part et d'autre de la commune.

Rendez-vous à vos balcons, dans vos jardins, sur vos terrasses pour regarder ensemble dans la même direction.

N'oubliez pas à la fin du bouquet final d'applaudir et de crier pour que ce jour reste un jour de fête. Nous avons hâte de vous retrouver pour partager nos rendez-vous «d'avant» dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

Bonne fête nationale à vous tous.

Nous aurons une pensée toute particulière pendant les feux pour Christian Flèche.

Le comité des fêtes.

Le Coronavirus à Fillinges

Du 17 mars 2020 à 12h, jusqu'au 11 mai 2020, la population française a vécu une période de confinement qui a profondément bouleversée nos habitudes quotidiennes. Il nous a fallu à toutes et à tous redoubler de patience et d'imagination pour traverser ce printemps peu ordinaire. Toutes les habitudes de vie et de consommation ont dû être revues, les commerces fillingeois « de première nécessité » se sont rapidement adaptés aux nouvelles contraintes d'ouverture et d'accueil du public. Sur demande de monsieur le Maire auprès de la préfecture, le marché hebdomadaire du samedi matin a pu être maintenu pour aider les producteurs locaux de garder un minimum d'activité, et permettre à chacun d'entre nous de garder un petit brin de vie sociale et de convivialité, qui règnent habituellement dans notre village, malgré cette « distanciation sociale » qui nous est imposée.

Un service public ininterrompu

Derrière les rideaux baissées de la mairie, tous les services sont restés à pied d'œuvre, une permanence téléphonique a été instaurée dès les premiers jours de confinement pour vous répondre et assurer une continuité de service. Comme tous, nous avons ajusté au jour le jour notre système de fonctionnement. Un service de portage de courses à domicile a été proposé pour les personnes à risques et/ou dans l'impossibilité de se déplacer.
Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), suivant le même dispositif que celui prévu par le plan canicule, a pris des nouvelles régulièrement des personnes à risques ou isolées.

Distribution des masques

Pour compléter la panoplie des « gestes barrières », à la fin du mois d'avril la commune de Fillinges en association avec la Communauté de Commune des Quatre Rivières a passé une commande de masques à destination des habitants du territoire de la CC4R. Chaque commune a procédé à la distribution auprès de ses administrés. A Fillinges, la distribution a eu lieu à la mairie le samedi 9 mai, les personnes empêchées ce jour là ont pu passer en mairie ultérieurement. Pour une organisation efficace et respectant toutes les règles sanitaire en vigueur, plusieurs salles de la mairie ont été utilisées afin d'effectuer une distribution par lettre alphabétique et de créer un sens de circulation, évitant toute proximité. Petite précision quant à l'utilisation de ces masques, et des autres, qui sont désormais des objets de notre quotidien, leur finalité n'est pas de se retrouver sur les bords de nos routes, merci les jeter à la poubelle après utilisation.

Ce que le Coronavirus a « pris » aux Fillingeois

Depuis le dimanche 15 mars, jour des élections municipales, les unes après les autres, les annulations se sont succédées, laissant toutes les associations fillingeoises orphelines de manifestations :

- La bourse petite enfance d'Écoles et Loisirs ;
- Le concert de printemps de la chorale ;
- La matinée nettoyage ;
- Le concert de printemps de l'harmonie ;
- Le carnaval inter-hameaux ;
- La brocante ;
- Les ateliers conférences d'autour d'un thé et de l'essentiel est dans le cœur ;
- La fête de fin d'année des écoles ;
- La fête Nationale.

Cette pandémie a bouleversé notre calendrier et l'avenir reste malheureusement toujours incertain. Il va de soi que les prochaines manifestations qui pourront se dérouler n'auront pas l'insouciances des éditions précédentes, il nous faudra composer avec une organisation différente. Bien sûr, nous nous adapterons à l'actualité pour chacun des événements à venir.

Entrée en vigueur le 24 mars, l'état d'urgence sanitaire a été prolongé le samedi 2 mai jusqu'au 10 juillet 2020.
La déclaration de l'état d'urgence sanitaire autorise le Premier ministre à prendre par décret :

- des mesures limitant la liberté d'aller et venir, la liberté d'entreprendre et la liberté de réunion (y compris des mesures d'interdiction de déplacement hors du domicile) ;
- des mesures de réquisition de tous biens et services nécessaires pour mettre fin à la catastrophe sanitaire ;
- des mesures temporaires de contrôle des prix.

Depuis le lundi 11 mai, ce confinement a été assoupli, c'est la règle des 100 kms qui régit désormais nos déplacements. Fini le Bon de sortie quotidien qu'il fallait avoir sur soi pour faire des courses, du sport ou se rendre à un rendez-vous. Il n'est plus obligatoire d'avoir une attestation de déplacement dérogatoire sauf pour sortir du département.

Toutefois, à l'heure actuelle, tout rassemblement de plus de 10 personnes est interdit jusqu'à la mi-juillet. Pour suivre l'actualité en temps réel sur l'évolution de l'épidémie dans notre département, vous pouvez consulter le site de la préfecture : *http://www.haute-savoie.gouv.fr*

Confinement créatif

Pour exploiter de façon positive cette période confinement, nous avons proposé aux enfants de développer leur fibre artistique, en nous proposant leur illustration du « Printemps ». Voici les chefs d'œuvres qui nous ont été transmis. Nous remercions vivement tous ces petits artistes, qui malgré des journées bien chargées « d'école à la maison » ont trouvé le temps de faire marcher leur imagination ! Pour les récompenser, tous ont reçu un bon cadeau à utiliser chez Colibri, librairie à Viuz en Sallaz.

Ethan Desmontes

Mahe Desmontes

Szabo Lisa

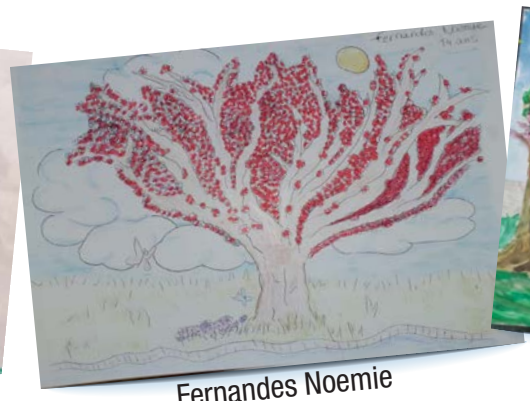

Fernandes Noemie

Marina Duvillard

Melissa Grivel

Szabo Daryl

Lucie Lacalmette

Mathias Lacalmette

Noé Lacalmette

Autour de chez vous

Par ce qu'il ne fallait pas divertir que les enfants pendant ces quelques longues, très longues semaines à la maison, nous avons aussi lancer un concours de photos. Nous avons été nombreux à redécouvrir les alentours de nos maisons et jardins, toutes les photos ont donc été réalisées dans le rayon des 1 km, qui nous était octroyé pour nos sorties quotidiennes. Voici le résultat de ces photos, qui semblent parfois être prises très loin de chez nous.
Vous avez été nombreux à voter en ligne sur notre page Facebook Fillinges Info. Vos trois photos préférées sont :

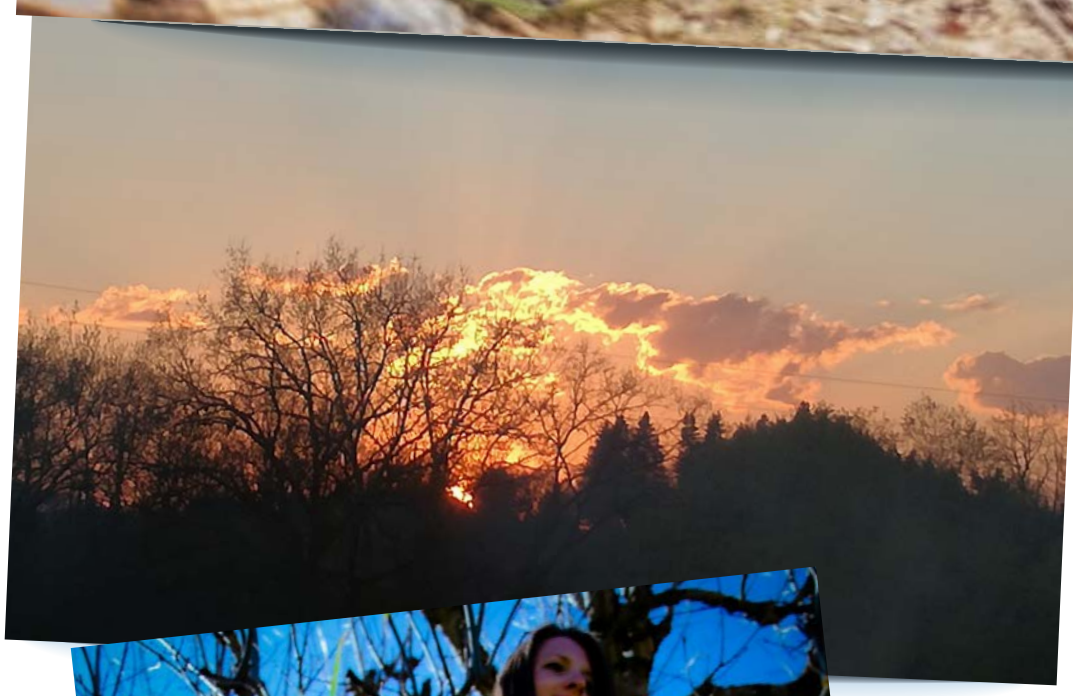

2

3

Quand la rentrée des classes se fait en mai !

Pour faire face à l'épidémie de Coronavirus et limiter la propagation du virus, les portes des écoles se sont fermées le vendredi 13 mars à 16h30, laissant le silence s'installer dans le chef-lieu. Le 11 mai dans une logique de déconfinement progressif, quelques élèves ont pu regagner leurs pupitres en suivant des consignes strictes. Une rentrée scolaire est habituellement source d'angoisses, d'organisation et de désorganisation, mais celle-ci l'était d'autant plus. En effet il a fallu respecter un protocole sanitaire stricte et précis pour accueillir à nouveau les élèves : effectifs réduits, sens de circulation, distanciation sociale… le tout accompagné du respect des gestes barrières pour petits et grands.
Ainsi à Fillinges, le 11 mai se sont les élèves du cp au cm2 qui sont retournés en classe par petits groupes de 10 à 15 élèves. Les services de la commune ont mis en place une signalétique et des cheminements autour des établissements pour répondre aux normes du sens de circulation.
Le service de cantine et de garderie périscolaire ont été quelques peu modifiés et n'ont pu accueillir tous les enfants.

Une ecole en pleine adaptation pour faire face a la covid 19.

16 mars 2020, cette date marquera notre histoire, marquera la vie des écoles en France et bien entendu celles de Fillinges.

Le 16 mars 2020 a sonné la fermeture des écoles et a annoncé le début d'un nouveau fonctionnement ; une nouvelle ère quasiment entièrement numérique avec l'école à la maison. Celle-ci est devenue la norme jusqu'au 11 mai et pour certains élèves jusqu'au 4 juillet, début des grandes vacances d'été.
Les valeurs de partage, de socialisation, de citoyenneté, d'échanges, chères à notre système éducatif ont dû être repensées, autrement, numériquement. Les enseignants ont fait preuve d'inventivité, se sont perfectionnés en informatique pour s'adapter à cette nouvelle forme de transmission de savoirs. Pour rester au plus proches de leurs élèves, ils ont proposé tout un tas d'outils allant du film, au questionnaires en ligne, à la correction par mail, à l'utilisation d'un espace numérique de travail (Beneylu) en passant par la visio-conférence pour les plus à l'aise.
Le 11 mai et l'arrivée du déconfinement n'ont pas permis une reprise totale mais progressive de l'école. Les normes sanitaires imposées par le ministère de l'éducation nationale (très strictes) ne nous a permis qu'un accueil partiel que les équipes ont optimisé au mieux. Ainsi le 4 juin, début de la phase 2 du déconfinement, chaque classe a proposé un retour à l'école. La plupart des maitres ont réussi à convier les élèves qui le désiraient 2 fois par semaine en classe jusqu'à l'été, avec des capacités d'accueil allant de 8 à 14 par classe.

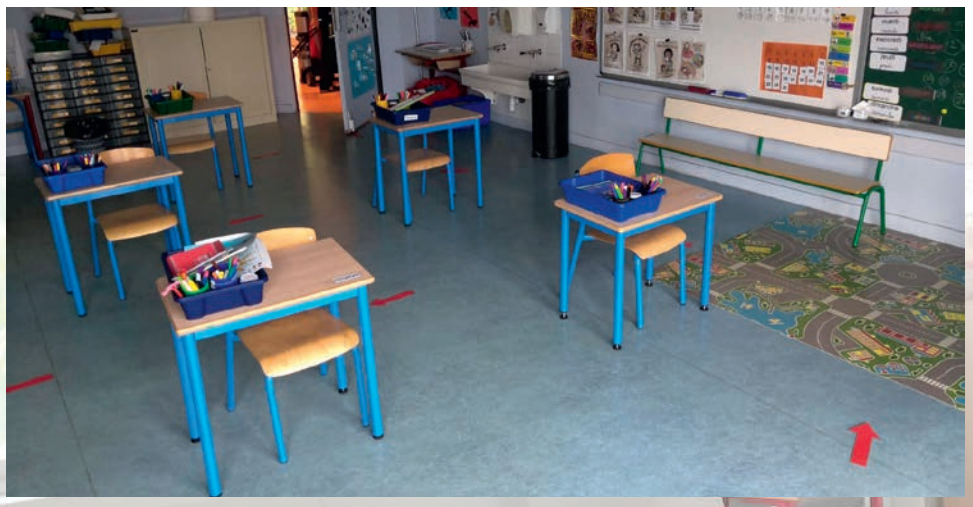

Les ATSEM, les animateurs et les enseignants sont tous revenus à plein temps tout en continuant à dispenser leur enseignement à distance.
La fin de l'année est toutefois restée en bonne partie numérique avec la poursuite de l'école à distance, une visite d'école (pour les nouveaux élèves de septembre) en vidéo ou encore un dernier conseil d'école par mail.

Le 16 mars 2020 a marqué également le début du soutien de l'école de Fillinges aux personnels soignants prioritaires. En effet depuis ce jour l'école a accueilli leurs enfants tous les jours. Pendant le confinement les enseignants, ATSEM et animateurs volontaires de Fillinges et de Bonne ont assuré à tour de rôle des astreintes quotidiennes pour pouvoir les accueillir. Depuis le 11 mai, la cohorte de ces élèves s'est étoffée des enfants de tous les personnels devant assurer le retour des bambins dans les crèches et les écoles.
Le 16 mars 2020, enfin, a sonné le coup d'arrêt de tous les projets pédagogiques en cours :

- le défi de la semaine sans écran (qui prendra encore plus de sens l'an prochain après ce qu'on a vécu)
- le projet cinéma avec la réalisation par les élèves de films d'animation et la participation au festival du film d'animation d'Annecy
- les sorties programmées en mai et juin (rencontres USEP, visite de l'usine d'incinération, fête de l'école)
- tout type d'interventions (ADATEP sécurité car, projections du 3ème film d'animation, interventions de l'atelier d'animation d'Annecy).

Mais tout ceci n'est que partie remise car l'équipe compte bien finaliser tous ces projets en 2020-2021.

Nous attendons tous les élèves début septembre 2020 et nous préparons cette nouvelle rentrée, enrichie de toute l'expérience de ce confinement et en faisant reprendre toutes ses lettres de noblesse à la relation humaine.

Journal de bord du service periscolaire

L'annonce du confinement par Monsieur le Président a mis en pause nos animations. En soutien aux équipes soignantes, un service minimum commun à l'école de Bonne a été mis en place jusqu'au 12 mai 2020.
La ré-ouverture progressive des écoles et les mesures sanitaires associées nous ont amené à repenser notre organisation.
Frustrés de ne pouvoir partager ces temps riches avec les enfants, nos équipes ont repensé leurs animations et confectionnés plus de 100 kits bricolage individuels.
Ainsi, les jours passants nous remarquons que les mesures barrières n'empêchent nullement le plaisir de partager un repas en extérieur au soleil ni même de papoter autour d'un bricolage.
Cette petite pause nous auras permis de réfléchir à de nouvelles activités et projets pour la rentrée

Vendredi 12 Mars 2020 :
Chacun chez soi, nous assistons à l'annonce de Monsieur le Président. C'est irréel….

Samedi 12 mars
Nous sommes confinés mais nos cerveaux cogitent… comment organiser le service minimum annoncé ? que va-t-il se passer ?
Directrice, élus et responsable enfance se mobilisent pour tout organiser

Lundi 14 mars
C'est étrange…l'atmosphère est étrange…..
il fait beau mais il n'y a pas un bruit dans les rues, pas un rire d'enfant dans les écoles.
L'ambiance est froide et l'école semble abandonnée.
Les réunions et les échangent à distance se succèdent.
Plusieurs agents se mobilisent pour aider à la mise en place du service.

Du mardi 15 Mars au 27 avril
Les quelques enfants accueillis sont attendus avec impatience.
Peu à peu l'école de Fillinges et de Bonne fusionnent pour former une nouvelle équipe….
Chaque jour laisse place à une organisation différente de la veille.
10 animateurs, 1 directrice d'école, 2 responsables enfance et plusieurs enseignants de Bonne et Fillinges se relaient pour proposer cet accueil minimum. Petit à petit, nous nous « habituons » à cette prise en charge différente. Les jours et les heures n'ont plus vraiment de sens, le temps semble s'être arrêté. Les téléphones sont greffés aux mains de la responsable et de la directrice, les réseaux sont saturés....

Le mardi 28 avril
Nouvelle annonce, les écoles ré ouvriront progressivement selon un protocole stricte.
C'est parti pour quelques heures de lecture… 56 pages pour être précis.

Mercredi 29 avril
Relecture du protocole…rien est impossible, restons positifs !

Du jeudi 30 avril au lundi 11 mai
La ré ouverture progressive des écoles et les mesure sanitaires associées nécessitent réunions, échanges, organisations…Tout le personnel de la commune est mis à contribution.
Tous les locaux scolaires et périscolaires sont réaménagés (sens de circulation, affichage…)
Tous les temps (scolaires, périscolaires et extrascolaires) sont repensés
Toutes les missions confiées à chaque agent sont modifiées

Mardi 12 mai :
C'est le jour J ! Nous les attendons avec impatience.
Quelle frustration pour les équipes de ne pouvoir animer comme d'ordinaire !
Parler est la meilleure des thérapie, alors nous parlons, réfléchissons, réajustons…

Mercredi 13 mai :
7h00 : Il faut agir pour ne plus être frustés de ne pouvoir partager ces temps de complicité avec les enfants !
Et si nous repensions totalement nos animations….
Les idées fusent et Hop au boulot !
18h30 :
- 150 kits bricolage individuels;
- 60 idées d'activités.

Du jeudi 14 au jeudi 4 juin :
Notre équipe d'animateurs est pratiquement au complet….Le retour à la vie « normale » se rapproche !
Les sourires illuminent les visages des enfants, nous remarquons que les mesures barrières n'empêchent nullement le plaisir de partager un repas en extérieur au soleil ni même de papoter autour d'un bricolage.

Dimanche 14 juin
Après un mois de confinement, le président de la République s'est une nouvelle fois adressé aux français. Les feux sont au vert, les écoles doivent se préparer à accueillir tous les élèves le lundi 22 juin. Nouveau protocole, nouvelles mesures, c'est reparti !

Vie associative

La Maison des Libellules

La Maison des Libellules est née il y a deux ans, à Fillinges. Elle a pour vocation de créer un réseau des acteurs du bien-être et du développement personnel.

Pour les professionnels, c'est l'occasion de partager, de se rencontrer et de mutualiser. Pour le public, c'est l'assurance de trouver, parmi un large choix d'activités et de soins, une pratique qui réponde à son besoin et/ou à sa demande.

C'est pourquoi, en 2020, nous avons organisé notre 2ème salon du Bien-Etre à la salle des Fêtes de Fillinges. Un temps fort qui a rassemblé une quinzaine de professionnels et qui a accueilli le public tout au long de la journée du samedi 1er février. Un programme d'ateliers et de conférences était proposé au fil des heures Crèp'Tophe a proposé ses succulentes galettes pour régaler les papilles de nos visiteurs.

Nous espérons vous retrouver en 2021 pour un nouveau salon aussi convivial et chaleureux que cette édition.
Bon courage à celles et ceux qui en ont besoin dans cette période particulière.

Retrouvez les infos de nos intervenants sur la page Facebook La Maison des Libellules.

A Petits Pas… et ses grands pas !

L'association qui œuvre pour les petits et tout-petits a, cette année encore, fait les choses en grand, comblant ainsi les enfants et leurs parents. Avec conférences, ateliers découverte, activités sportives et culturelles, l'association ne semble jamais à court d'idées.

Des activités pour tous

Entre baby-musique, éveil musical, initiation à l'anglais, yoga et baby-yoga, psychomotricité… les enfants découvrent et évoluent en confiance tout au long de l'année, selon le rythme qui leur sied le mieux. Danse portée, café des parents, conférences… Les parents ont eux aussi leurs rendez-vous attitrés avec A Petits Pas, qui sait chouchouter les mamans comme les papas. Les partages et la bienveillance sont toujours au cœur des préoccupations des membres de l'association, comme en témoignent ces derniers mois l'atelier de découverte des couches lavables avec astuces et infos à gogo ou encore une conférence axée sur le développement moteur de l'enfant de sa naissance à son acquisition de la marche, au cours de laquelle la psychomotricienne Mélanie DENTAND a transmis sa passion et ses connaissances à un public captivé.

Confinement et Covid

Comme chacun, l'association A Petits Pas s'est trouvée confrontée au Covid-19, avec confinement et arrêt des activités régulières en présentiel.

Mais cela n'a pas freiné la volonté des bénévoles et intervenantes de l'association, qui ont souhaité poursuivre les liens avec leurs adhérents, petits et grands.
Ainsi, les petits musiciens ont retrouvé régulièrement Claire, pour chanter, écouter, partager… en musique, à travers de petites vidéos personnalisées.
Les minis anglophones ont joué avec les sonorités anglaises grâce à un rendez-vous en ligne hebdomadaire, proposé par Annabel. Chansons et histoires à la clef ! Les petits adeptes du yoga ont été invités à rejoindre Delphine, chaque matin, pendant les vacances scolaires, puis un samedi sur deux, pour un moment de détente et de bien-être en famille. Les cafés des parents ont été déplacés en soirée et notre psychologue Alice a écouté et échangé avec tous ceux qui le souhaitaient, un mardi soir sur deux. En visio, Alice s'est montrée ouverte et disponible, pour aider et soutenir les parents qui en ressentaient le besoin, en cette période si particulière. N'hésitez pas à vous inscrire en suivant notre actualité sur Facebook. Enfin, les bénévoles de l'association ont dévoilé quelques-unes de leurs recettes maison. Vous pouvez ainsi retrouver en ligne comment réaliser des produits ménagers maison, des soins infantiles, des jeux et activités... N'hésitez pas à tester en vous connectant sur *www.a-petits-pas.fr* .

Et en septembre ?

L'équipe A Petits Pas est déjà dans les starting-blocks et les projets bien avancés. Dès septembre, la grande bourse enfance reprendra du terrain, avec un rendez-vous les 19 et 20 septembre, au gymnase de Saint-Jeoire. L'occasion, comme toujours, de vider ses greniers et de s'équiper avec vêtements, chaussures, jeux, livres, matériel de puériculture… à petits prix. Suivez l'actualité de la bourse sur le site ou la page Facebook.
Plusieurs conférences sont également à venir :

- "Jouons en Famille" avec Mme Catherine Dumontheil-Kremer le 15 octobre ;
- "Reconsidérer la place de l'enfant au sein de la famille" le 17 novembre ;
- Une "Journée de l'Enfance" le Samedi 21 novembre.

Sans oublier toutes les activités pour enfants et parents qui, selon l'évolution de l'actualité, reprendront en présentiel ou poursuivront leur adaptation.
L'association À Petits Pas continue donc ses grands pas d'autonomie et de découverte pour les petits et grands et vous invite à la rencontrer ou la retrouver sur sa page Facebook ou sur son site internet *www.a-petits-pas.fr* .

Musiciens à domicile

Dès la mise en place du confinement, notre directeur Vincent Bourgeois, toujours aussi créatif, a motivé l'ensemble des musiciens dans la réalisation d'un clip vidéo. Pour un orchestre amateur, le défi était de taille, tant au niveau musical qu'au niveau de la technique. Tous les musiciens se sont alors retrouvés confinés dans une pièce de leur maison, avec leur instrument, et une vidéo des mouvements de direction de notre chef d'orchestre. Chaque musicien a alors joué et enregistré sa propre partition, sans même entendre les autres musiciens. Le choix du morceau s'est porté sur VOYAGES D'ANTAN. En cette période de confinement, c'était une bonne invitation à l'imaginaire, l'espoir et le symbole, car ce morceau représente le voyage en train, puis en bateau. Vincent inspiré probablement par les esprits d'Harry Potter ou peut être le célèbre illusionniste David Copperfield en perd sa baguette…
« En attendant la réouverture des frontières »
Vous pouvez vous-même juger l'originalité de ce clip, en scannant le QR code, ou en vous rendant sur les sites suivants :
Facebook : https://www.facebook.com/OHMFillinges/
Site : https://ohmf.fr/
A écouter sans modération.

Les montages sonores et visuels ont été réalisés par Bastien Noisette, et l'aide de Vincent Bourgeois. Cette expérience a été le plaisir de jouer ensemble, et d'offrir une prestation au public, comme un concert de Printemps virtuel (permettant de compenser les contraintes du confinement). Cette démarche a probablement permis à chacun de pallier au sentiment de solitude, et au manque crée par l'absence de répétition. Et finalement, les musiciens dégagent un sentiment de fierté du travail accompli après de nombreux efforts. Un plaisir d'avoir su et pu dépasser les contraintes du confinement, tout en respectant les obligations légales. Ce clip a également été l'occasion pour l'orchestre d'innover en permettant à un jeune musicien de faire ses premiers pas en concert. En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur les rangs virtuels, le trompettiste Augustin Maire. Nous profitons de l'occasion pour encourager les jeunes Fillingeois à visionner ce clip et venir nous rejoindre en s'inscrivant ensuite à l'école de musique intercommunale. Ce clip a également permis d'avoir une pensée pour tous ceux qui travaillaient durant cette période, et pour tous ceux qui ont été atteints du virus. Nous espérons vivement pouvoir nous produire en public cet automne, dans les meilleures conditions sanitaires possibles. La communication relative à tous nos événements se trouvent sur notre page Facebook, où encore sur notre site internet (liens ci-dessus). Rejoignez-nous !

Nous vous souhaitons à tous une bonne santé.
A bientôt

L'essentiel est dans le coeur

Malgré un départ très prometteur et un public de plus en plus nombreux, l'association l'essentiel est dans le Coeur s'est vue dans l'obligation d'annuler ses rencontres des mois d'avril, mai et juin suite au covid 19.
Cependant c'est avec grand plaisir que l'équipe vous acceuillera le 13 septembre prochain à la salle de cinéma de FILLINGES des 14h15 pour une rentrée exceptionnelle. Ce sera en présence de Guy FAVERDIN, président d'association lui-même et conférencier que débutera cette saison très prometteuse. Le thème abordé : spiritisme, oui-ja, écritures automatiques etc, en résumé les différents moyens de communiquer avec l'au-delà.
Puis ce sera au tour d'une médium très renommée qui a l'aide d'une photo délivrera des messages de vos êtres aimés "disparus". Un moment qui s'avère fort en émotions !
Au cours de cette période éprouvante que nous venons de vivre peut être que certains d'entre vous ont perdu un être cher, un ami…alors je vous invite à découvrir notre association sans aucun à priori, sans peur afin que vous puissiez entrevoir une autre face de la vie. La mort n'est pas une fin en soi, elle n'est qu'un passage.
Venez nous retrouver le 13 septembre 2020, ne manquez pas ce rendez-vous, vous en sortirez différent, interpellé et ému, c'est promis.
A tres bientôt les amis !

Myriam

Présidente association l'essentiel est dans le Coeur

Amis du cinéma bonjour !

La dernière projection de film dans notre salle de ciné de Fillinges a eu lieu début mars et depuis, les contraintes du confinement ont suspendu toute activité dans le réseau Cinébus.
En attendant la reprise, Cinébus a décidé de s'associer à "**La Toile**", un service de Vidéos à la Demande, c'est à dire de location de films.
La particularité de "**La Toile**" est qu'une partie du coût de location est reversée à Cinébus. Les spectateurs peuvent ainsi voir des bons films et soutenir notre organisation !

Cinébus a choisi toute une liste de films pour lancer ce partenariat, dont certains auraient dû être diffusés sur le circuit (UN DIVAN A TUNIS, #JESUISLA) et d'autres sont inédits à Cinébus (AGA, THUNDER ROAD)
Voici le lien pour accéder à toute la programmation :
https://www.la-toile-vod.com/cinemas/cinebus
Connectez-vous donc à "**La Toile**", créez votre compte, visionnez des films et retrouvez « un air de Cinébus » chez vous, tout en contribuant à aider financièrement l'association.
En attendant de pouvoir se retrouver dans notre salle (à la rentrée ?), portez-vous tous bien et gardez le moral !

Chloro'Fill ne chôme pas

Tous en selle avec Chloro'Fill
L'association fillingeoise vous propose des rencontres « café-vélo » à partir de la rentrée. L'objectif est d'échanger sur les déplacements en vélo, participer à sa promotion et à la mise en place d'un groupe vélo. De plus en plus de circuits cyclables voient le jour sur notre territoire.
Références pour en savoir plus :
Le vélo, un mode de transport super résiliant : https://theconversation.com/le-velo-ce-mode-de-deplacement-super-resilient-138039
Étude bénéfices/risques à la pratique du vélo :
https://www.ors-idf.org/nos-travaux/publications/les-benefices-et-les-risques-de-la-pratique-du-velo.html
Le CEREMA propose des fiches pratiques pour aider à la prise de décision et à la mise en place d'aménagements cyclables durables et sécurisés: https://www.cerema.fr/fr/actualites/amenagements-faveur-du-velo-serie-fiches-pratiques-du-cerema
Réseau de collectivités (régions, départements, intercommunalités) mobilisées pour construire la France à vélo en 2030 : https://www.velo-territoires.org/

Café-Vélo

Côté jardin,
samedi 6 juin devait être une journée entière consacrée au jardin et à la biodiversité, organisée par l'association Chloro'Fill (Conférence, Conseils, Stands, Ateliers enfants et adultes).
Le contexte sanitaire a nécessité de réduire les animations. Seul le troc de plantes a été maintenu pendant les horaires du marché. Ce fut malgré tout un très beau succès!
Nous vous donnons déjà rendez-vous fin mai, début juin 2021! Cet automne, pensez déjà à préparer vos boutures!

Étoile sportive

Les footballeurs de l'Etoile Sportive de FILLINGES ont rangé leurs crampons suite à l'arrêt définitif des championnats décidé par la Fédération Française de Football pour clotûrer la saison 2019/2020 et préserver ainsi la santé de ses licenciés.
Les Dirigeants du Club préparent d'ores et déjà la prochaine saison. Ils redéfinissent notamment le staff des équipes Seniors. En effet, après 8 saisons passées à la tête de l'équipe première en tant qu'Entraîneur et Responsable technique « Séniors », Dominique CALLY a souhaité céder sa place. Pendant les huit saisons, Dominique a réellement marqué de son empreinte l'Etoile Sportive de FILLINGES, tant au niveau sportif qu'au niveau humain avec notamment deux accessions et une victoire en Coupe de District ! La saison prochaine, il assurera de nouvelles fonctions en tant que Coordinateur Sportif au sein du club et apportera toute son expérience et ses compétences.

L'entraîneur de l'équipe Réserve David DELESCHAUX a également souhaité céder la place qu'il occupait depuis trois ans. Durant son mandat, il a contribué à la montée de ses poulains à un échelon supérieur. David reste également au Club et apportera son aide dans d'autres missions la saison prochaine.
Le Président, le Comité, les joueurs et l'ensemble du club tiennent à remercier ses deux coaches DOMINIQUE et DAVID et à leur exprimer leur gratitude. Leur parcours, empreint de compétences techniques, de valeurs humaines, de disponibilité, de dévouement et de cœur à l'ouvrage est un réel exemple d'engagement. Le Président tient également à remercier vivement tous les dirigeants et éducateurs, les bénévoles pour le travail accompli ainsi que les partenaires du club pour leur soutien indéfectible sans lequel rien ne serait possible.
Remerciements appuyés enfin à la Commune de FILLINGES, ainsi qu'à la Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R) pour leur soutien et leurs efforts déployés en nous mettant à disposition les infrastructures d'accueil nécessaires à la pratique d'un football de qualité, un complexe sportif en tous points adapté.

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité1 et la santé des abeilles2.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

Sur la plateforme de signalement en ligne : *frelonsasiatiques.fr*

En téléchargeant l'application mobile « *Frelon Asiatique* »

2019 : Une baisse du nombre de nid découverts

Sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2019 est de 786 contre 1855 en 2018.

Dans la Haute-Savoie, en 2018, des nids avaient été signalés tardivement par rapport à la campagne de destruction. En 2019, aucun nid n'a été découvert mais des insectes ont été signalés. La vigilance sera donc de mise pour 2020.

Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été défavorables au prédateur. Malgré tout, le frelon asiatique continue sa progression.

Le SRB pose ses valises à Fillinges

Vous avez tous déjà surement croisé un véhicule marque SRB, reçu l'une de ses factures… mais savez-vous vraiment ce qu'est ce fameux SRB ?

Le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) est une collectivité publique. Il a été créé en 2013 suite à la fusion du Syndicat des Rocailles (compétent en eau potable sur 10 communes autour de Reignier-Esery) et le Syndicat de Bellecombe (compétent en rivières et assainissement collectif et non collectif sur 14 communes).

Le périmètre du SRB a ensuite connu plusieurs extensions jusqu'à l'intégration de 3 nouvelles communes (Mégevette, Onnion, Saint-Jeoire), avec une représentation-substitution de la Communauté de communes des Quatre Rivières au 1er janvier 2020.

Depuis le 1er janvier 2020, sa composition est donc la suivante :

• Communauté de communes Arve et Salève
• Communauté de communes de la Vallée Verte
• Communauté de communes des Quatre Rivières
1 • Communauté de communes du Pays Rochois (pour La Chapelle-Rambaud et une partie
2 d'Arenthon)
• Communauté de communes de Faucigny-Glières (pour Contamine-sur-Arve)

Le SRB est compétent sur un territoire de 30 communes (28 pour la compétence eau potable, et 29 pour la compétence assainissement), pour un bassin de 50 000 habitants et 17 000 abonnés. Ses statuts sont fixés par arrêté préfectoral. La version en vigueur date du 31 décembre 2019.

Le SRB assure la gestion de l'eau tant en qualité qu'en quantité. Il vise à garantir à la population actuelle et future des solutions durables pour une alimentation en quantité et en qualité suffisantes. Il veille avec les communes à assurer les besoins de défense contre les incendies, et il participe avec les structures de bassins au maintien du bon état écologique des milieux aquatiques.

Depuis plusieurs années, le SRB travaille en faveur d'une optimisation de l'utilisation de la ressource sur son territoire à long terme. Cela concerne le secteur historique des Rocailles (alimenté par deux nappes souterraines à Scientrier et à Etrembières ainsi que par des ressources gravitaires dans les Voirons et le Salève), le secteur du Thy (alimenté par des ressources gravitaires dans les Brasses et le Môle, ainsi que par la nappe de Cénoche) et la Vallée Verte (alimentée par des ressources gravitaires dans les Voirons, les Brasses et les Moises). La gestion tient compte des apports saisonniers des ressources gravitaires en périodes de hautes eaux afin de préserver les nappes.

La station d'épuration principale du SRB est située à Scientrier. De 32 000 équivalents-habitants, sa capacité sera portée à 75 000 EH en 2021 pour assurer le traitement des effluents des 5 stations d'épuration de la Vallée Verte – qui seront alors supprimées. Elle traite aussi les effluents

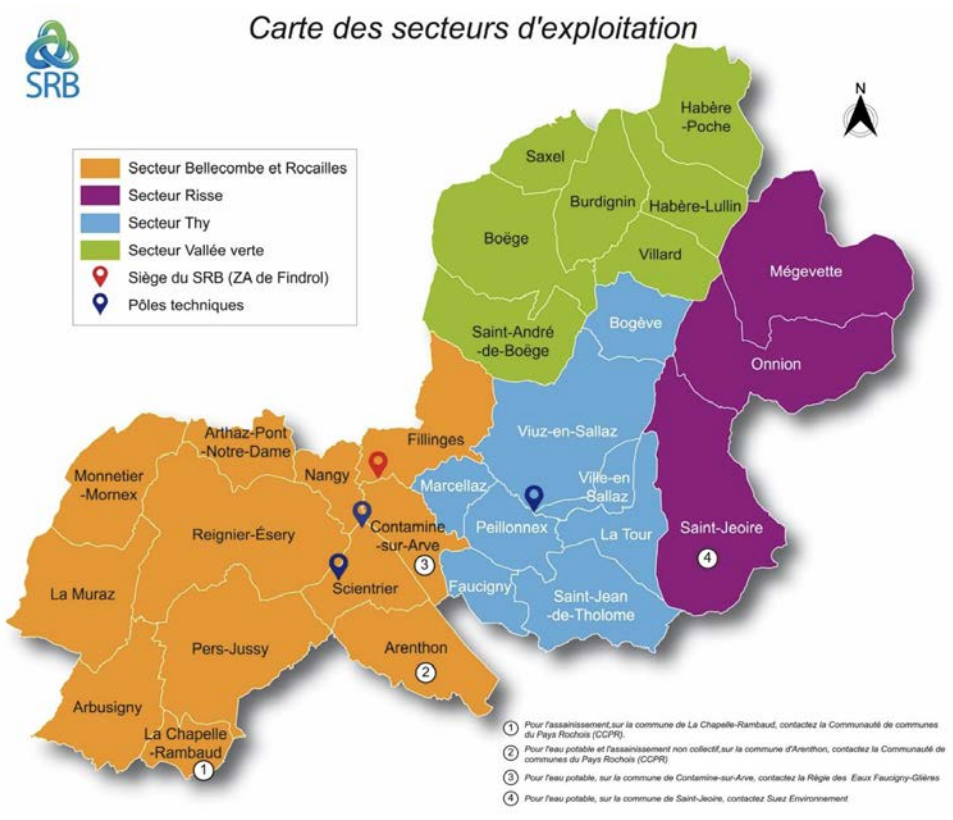

des anciennes stations de Bogève et Peillonnex et ceux de la fromagerie de la Tournette de Fillinges. Les effluents de Saint-Jeoire et d'une partie de La Tour sont traités par la station de Marignier (le SRB devient membre du SIVOM de la Région de Cluses), et les stations d'Onnion et Mégevette sont maintenues. Le SRB assure également le contrôle, et le cas échéant l'entretien, de 5000 installations d'assainissement individuel.

Le SRB est administré par un comité syndical. 50 agents sont chargés de la gestion technique et administrative :

• Les services d'exploitation Eau et Assainissement sont organisés en pôles techniques géographiques. Ils sont basés à Scientrier et Viuz-en-Sallaz.

• Le bureau d'études Travaux et le service Ingénierie & Coordination assurent les missions de maitrise d'oeuvre, préparation et suivi de travaux pour le premier, et les missions support transversales et d'études globales pour le second.

• Le service administratif et l'accueil sont situés au 1er janvier 2020 sur la commune de Fillinges (nouveau siège).

Le mode de gestion est la régie. Seule la compétence Eau sur la commune de Saint-Jeoire est encore gérée par Suez Environnement, par délégation de service public.

Contacts :

- Direction : Audrey ROCH (DGS) direction@s-rb.fr
- Bureau d'études Travaux : Marie-Pierre COUFORT (Cheffe de service) mpcoufort@s-rb.fr
- Service Ingénierie & Coordination : Amélie DEAGE (Cheffe de service) adeage@s-rb.fr
- Service Assainissement : Olivier LAURENT (Chef de service) olaurent@s-rb.fr
- Service Eau potable : Johann PEILLEX (Chef de service) jpeillex@s-rb.fr

Jetez les lingettes dans la poubelle, pas dans vos toilettes !

Les disques de coton jetables et les papiers essuie-tout sont pratiques mais ils sont une vraie catastrophe pour l'environnement. Au milieu de ces articles du quotidien : les lingettes ! Encore moins biodégradables que le coton elles sont souvent imprégnées d'une formule cosmétique ou détergente.

Après la crise sanitaire que la planète a traversé ces derniers mois, nous constatons que le respect des gestes barrière, pour nous protéger de la diffusion du COVID-19, entraîne une utilisation massive de lingettes jetables pour de nombreux usages : le lavage des mains, la toilette des enfants, le nettoyage des poignées de portes et de multiples surfaces.

Vous utilisez des lingettes, mais qu'en faites-vous après usage ?
Il est impératif de les jeter dans la poubelle et surtout pas dans les toilettes !

Ce qu'il faut savoir :

• La consommation de lingettes en France ?

233 lingettes sont utilisées par seconde dans les foyers français, soit plus de 7.3 milliards par an.

• Quelle est la composition des lingettes ?

Les lingettes dites biodégradables, composées de fibres synthétiques ultra-résistantes, ne se dégradent en réalité qu'au bout de 3 mois. Elles ne se recyclent pas et polluent le milieu naturel du fait de leur composition (produits allergènes, phénoxyéthanol..).

• Pourquoi les lingettes provoquent-elles des pollutions de l'environnement ?

Une fois dans les égouts, les lingettes se fixent sur les micro-déchets et les graisses, s'enroulent les unes autour des autres et se transforment peu à peu en masses visqueuses, appelées « Fatberg ». Ces masses peuvent ainsi boucher de nombreux ouvrages d'assainissement et provoquer des pollutions dans le milieu naturel (rivière, fleuve, mer….)

• Quels sont les risquent pour les installations ?

Si le bouchon est dans la partie privative, il y a risque de débordement dans l'habitation et de déformation des parois de la canalisation.
Si les lingettes parviennent dans les égouts, elles finissent par obstruer les canalisations, les grilles de filtrage à l'entrée des stations d'épuration, bloquent les pompes de relevage des eaux usées et dérèglent tout le processus épuratoire.

• Un coût pour la collectivité ?

Pour désobstruer les canalisations des opérations de maintenance sont nécessaires avec la mise à l'arrêt des installations et mobilisation de personnel. Financées par la collectivité, ces opérations sont supportées par la facture d'eau des abonnés.

• Quels sont les autres déchets à ne pas jeter dans les toilettes ?

Protections hygiéniques, cotons tiges, mouchoirs, essuie-tout, produits chimiques (reste de désherbants, engrais, hydrocarbures, peinture, vernis, insecticides), huile de vidange, de friture, produits dangereux (médicaments, solvants…).

Il existe des alternatives réutilisables pour remplacer les lingettes, pensez-y !
Chiffon coton + produit ménager, gant de toilette, lingettes démaquillantes lavables, etc...

Le SRB prend soin de votre eau, prenez soin de vous.

Actions de la CC4R au 1er semestre 2020

Politique de collecte et traitement des déchets

Collecte des déchets – un bilan chiffré 2019 encourageant !

L'année 2019 a été marquée par une hausse du poids total des déchets collectés sur le territoire. L'intercommunalité des 4 Rivières a produit **12 006 tonnes de déchets en 2019**, soit une hausse de 2% par rapport à 2018.

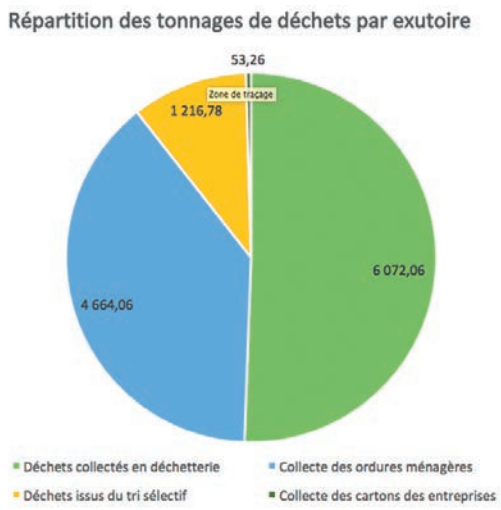

Cette année a été marquée par une amélioration sensible du tri des déchets : le poids des ordures ménagères résiduelles (OMr), collectées en porte-à-porte (dans les bacs roulants) a **baissé de 4,2 %**. Il est passé de 4 869 tonnes en 2018 à **4 664** tonnes en 2019.

Cette baisse s'est accompagnée d'une hausse des déchets amenés dans nos différentes bornes de tri sélectif ou en déchetterie. Au final, **7 288 tonnes de déchets** ont pu être valorisés ou recyclés en 2019 contre 6 846 tonnes en 2018. On remarque également que pour la première année, plus de la moitié des déchets produits sur le territoire est amené en déchetterie avec une hausse 7,4% par rapport à 2018.

Le plan d'optimisation du tri sur le territoire d'une part et le déploiement de nouvelles collectes de valorisation de certains déchets (textiles, bouchons, meubles, pneumatiques, compostage) mis en œuvre par l'intercommunalité, avec la participation du SIVOM de la Région de Cluses d'autre part ont permis de promouvoir le tri auprès des habitants. Grâce à la participation de la population ces différents outils mis à disposition commencent à montrer leur efficacité pour une meilleure gestion de nos déchets.

Compte tenu de l'augmentation de la population, on notera une tendance à la stabilisation de la production de déchets par habitant. La marge de progression reste encore importante !

Concernant plus particulièrement les déchetteries, les chiffres sont tout aussi encourageants, avec l'ouverture de la nouvelle déchetterie de Saint-Jeoire qui a permis d'augmenter la fréquentation de la déchetterie dès juillet 2019 :

- **69 666** véhicules se sont présentés contre 60 630 en 2018
- **6 489** tonnes collectées, contre 6 027 tonnes en 2018
- **1 648** enlèvements de bennes en 2019, contre 1 432 en 2018
- Plus de **3 200** badges ont été distribués aux foyers de la communauté de communes pour accéder à la nouvelle déchetterie de Saint-Jeoire.

Des déchetteries ouvertes en période de confinement

Suite aux nombreuses demandes formulées par les habitants et les professionnels qui ont continué leurs activités durant le confinement, les élus du territoire ont sollicité les services de la communauté de communes des 4 Rivières pour permettre une réouverture partielle des déchetteries. Celle-ci a pu se faire grâce au civisme des habitants, à la mobilisation du personnel des déchetteries, de l'intercommunalité et des deux communes.

En effet, les élus ont souhaité **une ouverture au public des déchetteries sous certaines conditions du lundi 27 avril au 11 mai (date des annonces du gouvernement sur la poursuite du confinement)**. Afin de respecter les conditions sanitaires, la décision a impliqué une organisation spécifique :

- Collecte uniquement du déchet vert, des cartons, des encombrants (les recycleurs étaient pour la plupart à l'arrêt)
- 1 m3 par apport
- Pas d'aide au déchargement du gardien (afin de conserver les distances minimales)
- Respecter une distanciation sociale de 2 m.

De plus, afin de limiter les files d'attente, il a été demandé aux usagers de se rendre à la déchetterie ouverte à leur commune de résidence, aux jours indiqués. Par exemple, un habitant du territoire présentant un justificatif de domicile de Faucigny ne pouvait venir uniquement que sur la déchetterie de Fillinges les mercredis et les samedis.

Suite aux annonces du gouvernement faites le 11 mai, le service a continué sur le même principe, avec certaines améliorations. Les entreprises de recyclage reprenant peu à peu leurs activités, nos déchetteries ont pu accepter une plus grande diversité de déchets (bois, gravats, déchets électriques et électroniques, ampoules, ferrailles, déchets dangereux, etc.) et augmenter le volume horaire hebdomadaire d'ouverture.

Depuis le 02 juin 2020, les déchetteries intercommunales se sont adaptées à la reprise d'activité et ont proposé des conditions d'accès moins restrictives :

- Ouverture hebdomadaire amplifiée avec 5 jours d'ouverture ;
- Ouverture des 2 sites de Fillinges et Saint-Jeoire aux même horaires (sauf samedi) ;
- Acceptation de tout type de déchets ;
- Possibilité de venir accompagné pour décharger les déchets ;

Compte tenu des conditions d'accès plus retreintes sur les territoires voisins, il est encore demandé aux usagers de venir avec un justificatif de domicile. Il s'agit simplement de limiter l'accès aux seuls habitants du territoire. Enfin, compte tenu du risque encore existant de l'épidémie, certaines contraintes sont maintenues comme la limitation du nombre de véhicules sur le haut de quai, le respect de certains gestes barrières (proximité des agents présents), le port du masque souhaité ou la distanciation sociale. Les mesures mises en place continueront d'évoluer en fonction de la situation sanitaire sur le territoire.

Les usagers sont invités à faire preuve de civisme et ne pas déposer leurs déchets dans la nature. La forte implication des 3 agents de la Société Publique Locale SPL en charge du gardiennage et le renfort du personnel communautaire ont permis d'assurer un service de qualité à destination des habitants.

Enfance - Jeunesse

Des demandes en crèches toujours plus nombreuses

Les 5 crèches intercommunales du territoire proposent une offre d'accueil collectif de 144 berceaux. Le bilan 2019 marque une stabilisation de la fréquentation des différents sites, toujours très demandés par les familles du territoire. A cela, s'ajoute un réseau de 86 assistants maternels répartis sur les 11 communes et 2 micro-crèches permettant d'élargir l'offre de garde.

Les 5 crèches du territoire ont accueilli 391 enfants différents, représentant 359 foyers. En volume horaire, cela représente 317 470 heures facturées aux familles pour 227 jours d'ouverture. On constate une stabilité dans la fréquentation des établissements (318 003 heures facturées en 2018). Ces 5 crèches sont très prisées par les familles habitant le territoire. Même si toutes les demandes ne peuvent être satisfaites au vu des décisions de la Commission d'Attribution des Places, ces 5 crèches ne constituent qu'une partie de l'accueil de nos enfants âgés de 0 à 3 ans.

Le territoire bénéficie de la présence de 86 assistants maternels répartis sur les 11 communes, participant au renfort de l'offre de garde. Cela représente 265 agréments complémentaires. Face à la crise sanitaire qui a touché notre territoire, les assistants maternels sont restés mobilisés et accueillants, favorisant l'accueil du personnel prioritaire. On soulignera leur professionnalisme. Enfin, on notera la présence de 2 micro-crèches sur Saint-Jean de Tholome et Fillinges, comptabilisant 20 places supplémentaires aux familles.

Les élus de la Communauté de communes ont décidé d'offrir aux familles à la recherche de mode de garde, un service dédié. Le service Petite Enfance a pour objectifs de répondre aux demandes des familles, de contribuer au développement de l'offre territoriale et de valoriser le réseau des assistants maternels. Vous pouvez joindre le service de la manière suivante :

Madame Mijo ROTURIER - Coordinatrice Petite Enfance

Mail : petite-enfance@cc4r.fr

Tel : 07 72 07 64 68 ou 04 50 31 68 10

Culture et patrimoine

3ème édition de la Nuit de la Lecture

Pour la 3ème année, le réseau des bibliothèques IDELIRE a participé en janvier 2020 à l'évènement « Nuit de la lecture » initié par le ministère de la Culture, en invitant le public des 10 bibliothèques à fêter le livre et la lecture autour du thème « Traversée ».

La journée du samedi 18 janvier a démarré très tôt pour les équipes des 10 bibliothèques, réunies pour aménager la salle des fêtes de Fillinges, avec enthousiasme et ingéniosité sous la houlette de l'artiste Véronique SCHOLL : une occasion de présenter la créativité des lecteurs, de leurs traversées en lecture, en photographie, en écriture exprimée lors des ateliers avec l'auteur en résidence Francis TABOURET ou encore en participant à la réalisation d'une frise participative de plus de 10 mètres, avec l'illustratrice Agathe DEMOIS, reçue aussi en résidence dans l'année.

Un travail remarquable tout au long de l'année des équipes des 10 bibliothèques pour « dénicher » des livres aux approches différentes (littéraires, poétiques, sociétales), aux regards artistiques croisés (photographies, illustrations, films documentaires …) et ce, pour un public de tous les âges.

C'était aussi l'occasion de faire découvrir des auteurs contemporains, qui par une écriture singulière, témoignent d'un regard intime sur leur traversée mêlant, poésie et originalité. A noter, qu'un des auteurs invités, Louis-Philippe DALEMBERT, a reçu en 2019 le prix prestigieux de la langue française, récompensant l'ensemble de son œuvre.

Le conteur-comédien-clown Remy BOIRON a présenté 2 spectacles de contes mettant en avant une mythologie revisitée avec humour pour le bonheur d'un public d'enfants et d'adultes.

Plus de 270 visiteurs sont venus participer à ce programme de choix pour une vingtaine d'ateliers, de rencontres avec des auteurs, des illustrateurs, à des spectacles de contes, des lectures partagées ou pour flâner sur l'espace de la librairie, donnant à découvrir les sélections des 5 auteurs invités.

Le succès de cette manifestation populaire autour des acteurs de la chaîne du livre (libraire, bibliothécaires, auteurs, illustrateurs, traducteurs, conteurs) est dû sans doute à la capacité des bibliothécaires du territoire, de varier les approches de la lecture de manière originale pour tous, petits et grands, et d'établir des passerelles avec des partenariats locaux : MJCI Les Clarines, centre de loisirs de Fillinges, librairie COLIBRI de Viuz-en-Sallaz, écoles, collège de Saint-Jeoire, école de musique « Musique en 4 Rivières », association « Lire et Faire lire » de Haute-Savoie, association « Autour d'un thé » de Fillinges, ludothèque « Monts et merveilles » de Saint-Jeoire et artistes locaux.

A noter dans vos agendas, la Nuit de la lecture est programmée le Samedi 16 Janvier 2021 sur la thématique « Noir et Blanc ».

Un portail pour lutter contre le COVID

Le portail IDELIRE a permis de continuer le service de lecture publique et de rester en contact avec les lecteurs des différentes bibliothèques malgré la fermeture de ces dernières. Pendant le confinement, des nouveautés ont pu être installées comme de nouvelles ressources numériques et le partage d'initiatives citoyennes.

Dans la rubrique « A découvrir » du portail web, retrouvez les initiatives originales proposées aux lecteurs pour rester en contact « sans contact », dans le cadre du confinement (photos confinées, poèmes et lettres de confinés, jeux de lecture et d'écriture, vidéos, histoires partagées, etc.).

Découvrez la richesse de la programmation des bibliothèques tout au long de l'année en consultant la nouvelle version du site web idelire.fr avec de nouvelles fonctionnalités comme la consultation adaptée sur tablette et smartphone.

Vous pouvez toujours réserver ou prolonger vos documents de chez vous et accéder gratuitement à **de nouvelles ressources numériques** comme les documentaires en format vidéo TENK, l'application de musique pour enfants MUNKI, une plateforme de musique DI MUSIC ou une plateforme de jeux-vidéo DI GAME. Ces nouvelles ressources s'ajoutent à celles existantes comme la cité de la musique PHILHARMONIE DE PARIS, le site de vidéos en ligne, le site d'auto-formation et enfin le site d'accès à la presse en ligne EUROPRESSE.
Vous pouvez également suivre aussi l'actualité du réseau sur FACEBOOK (www.facebook.com/Reseauldelire) ou sur YOUTUBE (https://cutt.ly/3yD3BSa).

Environnement

La nécessité de sécurisation des meulières du Mont Vouan

Suite à un diagnostic réalisé en 2018, il est apparu la nécessité de sécuriser l'accès aux meulières du Mont Vouan. Des travaux important ont donc été conduits pendant 1 an sous la conduite de la DRAC en collaboration avec les municipalités voisines et le département. La réouverture en toute sécurité de ce patrimoine identitaire des 4 Rivières, est prévue cet été 2020.

Le Mont Vouan abrite un patrimoine archéologique et culturel remarquable qui témoigne de l'activité d'extraction de meules depuis le Moyen Age jusqu'à la fin du XIXème siècle. Ces meules issues des carrières du massif et classées monument historique depuis 2009, servaient à la confection de la farine essentielle à l'alimentation.

Sur les 70 meulières existantes sur le Mont Vouan, deux sont accessibles au public : la meulière de Grande Gueule et la meulière à Vachat. Des itinéraires de visites et des sentiers de randonnées permettent d'accéder aux chambres de ces deux sites. Selon les investigations archéologiques menées, entre 10 000 et 20 000 meules auraient été produites à Grande Gueule et entre 2 000 et 10 000 meules à Vachat.

Dans le cadre du projet de valorisation des meulières, la Communauté de Communes des 4 Rivières, gestionnaire de l'Espace Naturel Sensible du Mont Vouan, a réalisé en 2018 une mission de diagnostic géotechnique afin d'évaluer les risques de chutes de blocs depuis les falaises surplombant les meulières. Au regard des résultats de l'étude, l'accès au public des chambres des meulières à Vachat ainsi que du chemin d'accès à la meulière de Grande Gueule a dû être interdit par arrêté municipal de la commune de Viuz-en-Sallaz.

L'année 2019 a permis d'élaborer un programme de travaux pour sécuriser les deux sites meuliers, d'obtenir l'accord du service des Monument Historiques de la Direction Régional des Affaires Culturelles DRAC et de s'assurer du soutien financier du Département de la Haute-Savoie (subvention couvrant 80% du coût des travaux). Ainsi, les travaux en falaise et sur les sentiers d'accès ont pu débuter en janvier 2020. Ils ont été menés en 7 semaines par l'entreprise Roc Aménagement sous maîtrise d'œuvre du service de Restauration des Terrains de Montagne (RTM) de l'Office National des Forêts (ONF).

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir le Mont Vouan. Pour cela vous pouvez profiter de deux balades numériques, soit à travers un jeu de piste connecté, ludique et familial, soit à travers une visite libre et informative guidée par des points d'intérêts géolocalisés. Pour cela, vous devez télécharger gratuitement et préalablement l'application BALUDIK , disponible sous ANDROID et IPHONE (www.baludik.fr).

Développement local

Une aide à l'interprofession laitière

Pendant la période de crise sanitaire, l'interprofession laitière des Pays de Savoie a lancé une initiative solidaire afin de déstocker du lait et du fromage au profit des banques alimentaires du territoire. L'opération a pu se réaliser à l'échelle de 17 intercommunalités, dont le territoire des 4 Rivières, qui ont toutes contribué financièrement à sa mise en œuvre.

Au cœur de la crise, les banques alimentaires étaient en besoin de produits alimentaires à proposer aux plus démunis. Parallèlement, les fromagers alertaient sur le devenir de plus de 95 tonnes de lait et de fromage dans l'incapacité d'être vendues. La Communauté de Communes a donc répondu favorablement à une initiative caritative de financement d'une opération solidaire à l'échelle des 2 départements de Savoie.

Pour cela, l'intercommunalité a attribué une aide financière à hauteur de 9 464,50 euros pour soutenir l'achat par la banque alimentaire de Haute-Savoie de fromages et de lait produits localement. Cette initiative s'inscrit dans un mouvement national de nombreuses opérations solidaires initiées depuis le mois de mars.

Des masques pour nos citoyens

Les 11 communes et la communauté de communes ont commandé plus de 23 000 masques réutilisables en tissu, pour les habitants du territoire communautaire. Cet achat a permis d'attribuer 2 masques à chaque habitant dans l'objectif de faciliter les déplacements des citoyens dans les lieux publics.

Les élus des 11 communes ont souhaité faire l'acquisition de plus de 23 000 masques barrières de catégorie 1, lavables une trentaine de fois à 60° et séchables en machine, répondant ainsi à un cahier des charges précis et à une homologation AFNOR. L'action a été coordonnée à l'échelle communautaire. Destinés au grand public et aux agents en contact avec les populations, ces masques ont été achetés selon 3 critères : masque répondant aux normes AFNOR, prix et délais de livraison.

Le prix unitaire de chaque protection est de 3,60 euros HT, pour un montant total de 83 332,80 euros HT. La distribution s'est effectuée par les communes aux 19 633 habitants. Un second masque a été offert par l'intermédiaire de la région Auvergne Rhône Alpes, qui a fait l'acquisition de plus de 9 millions de masques pour son périmètre.

Sécurité routière

Lutte contre le téléphone au volant : ce qui change depuis le 22 mai 2020

Rétention du permis de conduire pour les conducteurs tenant un téléphone en main en commettant en même temps une autre infraction au code de la route en matière de règles de conduite des véhicules, de vitesse, de croisement, de dépassement, d'intersection et de priorités de passage. Constatée par les forces de l'ordre, cette rétention pourra être suivie d'une suspension du permis de conduire pour une durée maximale de six mois.

Allongement de six mois à un an de la durée maximale d'obligation de ne conduire qu'un véhicule équipé d'un éthylotest antidémarrage (EAD) lorsque cette mesure est prononcée comme alternative à la suspension du permis de conduire.

Suppression de l'obligation de possession d'un éthylotest dans son véhicule et renforcement de l'obligation de la mise à disposition d'éthylotests dans les établissements de nuit. L'absence d'éthylotests ou de non-respect des consignes relatives à la mise à disposition d'éthylotests expose désormais à une contravention de quatrième classe (amende forfaitaire de 135 euros).

Accès simplifié à la conduite supervisée. En cas d'échec à l'épreuve de conduite, tout élève dispose d'un droit d'accès à la conduite supervisée sans délai ni formalité, exceptée celle d'obtenir l'accord de son assureur.

Trottinette électrique : à partir du 1er juillet 2020, votre trottinette devra être équipée :

- de feux de position avant et arrière
- de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptres arrières et latéraux)
- de frein et d'un avertisseur sonore.

La loi et la réglementation sur les trottinettes électrique restent flous sur l'utilisation de ces nouveaux engins, toutefois il est fortement conseillé de porter un casque lors de vos déplacements.

La sécurité routière et les enfants

La Sécurité routière propose une application mobile dédiée aux enfants, accessible gratuitement sur smartphone et tablette. Elle contient des jeux interactifs, des vidéos avec les messages d'Elliot le pilote, tous les bons conseils pour bien circuler et se déplacer à pied, à vélo, à trottinette – en ville comme à la campagne – ou en tant que passager en voiture.

Pour initier les plus jeunes aux enjeux de la sécurité routière de manière ludique et amusante, Elliot le pilote est le guide sécurité routière des 6-10 ans. Plusieurs jeux pédagogiques sont à votre disposition pour faire réfléchir les enfants sur la bonne conduite à adopter sur la route, que ce soit en voiture, à vélo, en tant que piéton ou face à un panneau.

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :
- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : *http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/*
En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre).

Se débarrasser d'un véhicule en fin de vie ou irréparable

Environ 1 million de véhicules hors d'usage (VHU) est traité chaque année en France dans les 1 700 centres de traitement VHU et les 60 broyeurs agréés. L'âge moyen des VHU s'établit à plus de 18 ans. Le nombre de véhicules neufs mis sur le marché national s'établit à environ 2.4 millions par an.

Les VHU sont des déchets dangereux tant qu'ils n'ont pas subi l'étape de dépollution. Leur gestion revêt des enjeux environnementaux et économiques importants.

La directive européenne 2000/53/CE du 18 septembre 2000 relative aux VHU encadre la gestion de ces véhicules. Elle fixe notamment des objectifs de réutilisation et de recyclage, ainsi que de réutilisation et de valorisation. Elle prévoit également que la remise d'un VHU à une installation de traitement se réalise sans aucun frais pour le dernier détenteur.

Au niveau national, la filière est régie par les articles R.543-153 et suivants du Code de l'environnement. La réglementation prévoit que le détenteur d'un VHU doit le remettre obligatoirement à un centre VHU agréé par le préfet et que ce dernier a l'obligation de lui reprendre gratuitement.

Afin de lutter contre les sites illégaux de traitement de VHU dont l'activité porte préjudice à l'environnement et représente une concurrence déloyale pour les exploitants respectant la réglementation, l'État a fait de la lutte contre ces sites une priorité. Cette priorité fait l'objet d'une action nationale qui mobilise les services de l'inspection des installations classées, ceux de la police nationale, de la gendarmerie, de la justice ...

Vous pouvez télécharger la liste des entreprises agréées sur
www.haute-savoie.gouv.fr

Vous venez d'emménager à Fillinges ?

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre village, qui est désormais le vôtre. Afin de vous renseigner au mieux sur tous les services que propose la commune et ses alentours, nous vous invitons à vous présenter en mairie afin de récupérer la brochure « nouvel arrivant », utile pour votre installation. La réussite de votre installation nous tient à cœur et c'est pourquoi nous souhaitons vous donner toutes les informations nécessaires.

Votre arrivée s'accompagne également d'un certain nombre de démarches administratives. Pour vous simplifier les formalités, certaines d'entre-elles peuvent être réalisées en ligne, pensez-y. (cartes grises, caisses de retraite, caisses de sécurité sociale, énergie, La Poste, Pole Emploi, service des Impôts).

Pour être informé et connecté à l'actualité fillingeoise, en plus de notre site internet, nous vous proposons un journal biannuel « Fillinges Infos » ainsi que notre page facebook du même nom.

Nous sommes ravis de pouvoir vous accueillir. Espérant vous voir bientôt, nous vous remercions d'avoir choisi Fillinges pour votre nouvelle installation.

Foire de la Saint Laurent — 08/08

Course de l'automne — 19/09

Octobre rose — 03/10

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Repas des anciens du CCAS — 11/10

Cérémonie du 11 novembre — 11/11

Au fil de l'art — 14/11

Manifestations associatives :

- 5-6 septembre Festival du jeux - Paysalp
- 19 septembre La maison des libellules
- 3 octobre Ecoles & Loisirs
- 31 octobre -Murder party
- 21 novembre -Repas - Etoile Sportive
- 29 novembre Concert - Chorale Braises et Bourgeois
- 4 décembre Marché de Noël - Ecoles & Loisirs
- 19 décembre Fête de Noël - La maison des libellules

Dates et manifestations susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité

Tribune du groupe d'opposition

Fillinges pour tous naturellement

Chères Fillingeoises, chers Fillingeois,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement toutes les électrices et les électeurs qui se sont déplacés pour voter le 15 mars dernier dans des conditions particulièrement difficiles. Le contexte d'épidémie dans lequel se sont déroulées les élections municipales n'a pas été favorable à l'expression du plus grand nombre et nous le regrettons profondément. Avec 20 points d'abstention supplémentaires par rapport au suffrage de 2014, la participation dans notre commune n'a pas atteint la moitié des inscrits affichant 45,84% seulement.

Malgré les difficultés, notre résultat est important. Avec 298 votes notre liste « Fillinges pour tous naturellement », représente 1/3 des votants de la liste gagnante « Ensemble pour Fillinges » qui totalise elle 886 votes.

L'issue de ce suffrage nous honore. Nous saurons nous en montrer dignes.

Le résultat obtenu par notre liste démontre que nombre de besoins et d'attentes sont restées sans réponse au cours de ces 12 dernières années.

Comme vous, nous avons pris connaissance de la communication de Monsieur le Maire Bruno Forel dans son message du 17 mars 2020 sur la page Facebook « Fillinges info » dans lequel il déclare que « la liste concurrente aura sa place au sein de ce nouveau conseil ». Nous prenons acte de cette déclaration et attendons de connaître les propositions et les décisions qui la matérialiserons.

Nous sommes heureux de pouvoir donner de notre temps à notre commune, de faire entendre la voix des femmes et des hommes qui nous ont choisi et de ceux qui, plus généralement, aurait voulu le faire. Nous sommes enthousiastes à l'idée de faire avancer le projet communal et de participer activement à l'animation de la commune en nous mettant au service de l'intérêt général.

Enfin nous ferons preuve d'une vigilance de tous les jours pour que les droits et les devoirs de chacun soient respectées.

Jusqu'en 2026, nous poursuivrons nos échanges avec les Fillingeoises et les Fillingeois pour que vive le dialogue et l'équité dans l'objectif d'être utiles à tous.

Guillaume HAASE

Vos élus

Stéphanie Balfroid

Guillaume Haase

Christophe Reigneau

Poursuivons nos échanges

Sur notre page Facebook :
@Fillingespourtousnaturellement
https://www.facebook.com/Fillingespourtousnaturellement

Sur notre site internet :
http://fillingespourtousnaturellement.e-monsite.com

FOIRE AUX BESTIAUX
et aux animaux

SAMEDI 8 AOUT
FILLINGES

FOIRE DE LA SAINT-LAURENT 2020

Dès 7h30 marché aux bestiaux
Remise des prix 11h
Artisanat & produits du terroir
A midi repas savoyard

Animations musicales
Chien de troupeau
Théâtre de rue
En soirée repas & bal populaire
Avec l'orchestre Marino Valentino

www.fillinges.fr - Informations 04 50 36 42 65 - communication@fillinges.fr